

**UNE EXPÉRIENCE DE
COHABITATION « HARMONIEUSE »**

**Mémoire
présenté à la
Commission sur le développement durable
de la production porcine au Québec**

dans le cadre
des consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

par

Ferme Rocail inc.
Éric Pelletier
Saint-Louis-du-Ha! Ha

**La Pocatière
Le 9 avril 2003**

UNE EXPÉRIENCE DE COHABITATION « HARMONIEUSE »

Présentation

- Éric Pelletier, fils de producteur laitier, seule relève, quatrième génération sur la ferme
- 28 ans, propriétaire d'une porcherie de 2 400 porcs à l'engraissement
- Diplômé de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière en 1996 en Gestion et exploitation d'entreprise agricole



Éric Pelletier et son père Louis-Philippe

Pourquoi avoir choisi la production porcine ?

- Amour de l'animal, rêve d'enfance
- Possibilité de m'établir en agriculture
- Combinaison des élevages laitier porcin de 1996 à 2002
- Vente du quota laitier après avoir choisi la production porcine uniquement
- Enjeux techniques élevés

Pré-requis : une vision et des nerfs solides

- Investissement de 750 000 \$ pour la construction de la porcherie
- Forte opposition : menaces de mort à mon père

Cohabitation après la construction

- Les gens me saluent
- La municipalité est prête à accueillir d'autres élevages porcins
- Aucun impact sur la fréquentation de la Station touristique Aster

Pourquoi produire sous le sigle de la coopération ?

- La coopérative m'appartient
- Accès à un réseau d'expertise technique
- Partage du risque financier
- Le projet permet l'embauche d'un employé permettant une meilleure qualité de vie

Que fais-je pour l'environnement ?

- Bonnes pratiques culturales :
 - Fosse étanche
 - PAEF : 200 \$ par année, par un agronome
 - Lisier épandu sur nos 220 acres apportant de la matière organique supplémentaire
 - Don de lisier à deux producteurs voisins (laitier et bouvillons)
 - Rendement de céréales (orge, blé) et de canola plus élevé que la moyenne régionale
 - Économie annuelle de 20 000 \$ d'engrais minéraux

- Odeurs :
 - Les terres d'épandage sont situées dans un rayon d'un kilomètre de la ferme
 - Elles ne traversent aucun village
 - Utilisation d'équipement : réservoir étanche, rampes basses (50 000 \$), chisel
 - Enfouissement en moins de 24 heures à l'aide du chisel

- Bandes riveraines :
 - Aucun cours d'eau ne traverse nos terres

- Contrôle :
 - D'accord avec les inspections régulières du ministère de l'Environnement

Conclusion

- Très fier de mon entreprise
- Espère la transmettre à la prochaine génération